

Témoignages

Henri et Marie

Henri : Père de trois enfants, divorcé depuis sept ans, je vivais seul. J'ai rencontré Marie qui était célibataire, et alors pensé à me marier. J'ai longuement parlé avec mon curé d'alors, qui m'a laissé la liberté de choix après mûre réflexion. Une équipe de couples de la paroisse s'est aussi montrée favorable à mon remariage. Tout ceci m'a libéré, et je me suis marié. Cela fait trente-trois ans. Très connu dans mon quartier, ma nouvelle situation n'a jamais été objet de scandale.

Marie : Célibataire, engagée dans l'Eglise, je ne connaissais pas les interdits pour les divorcés qui se remarient. Je ne comprends pas pourquoi on me refuse la communion et surtout le sacrement de réconciliation lorsque j'exposai ma situation d'« épouse de divorcé » en toute franchise et innocence. C'est un de mes oncles, religieux et exégète, qui m'a libérée un jour en me disant : « je ne te refuserai jamais un sacrement, car je ne te considère pas plus pécheresse que tes sœurs. ». Depuis ce jour, je n'ai pas cessé de communier.

Henri et Marie : nous avons eu deux enfants ensemble. Nous avons pris des responsabilités dans la paroisse et appartenons à plusieurs groupes de couples, de personnes séparées ou divorcés-remariées. Nous communions régulièrement, mais la confession nous a parfois été refusée sans nuances. Notre équilibre temporel et spirituel doit beaucoup à ce dialogue libérateur avec cet ancien curé, ainsi qu'aux équipes Reliance.

Source : « *La Joie de l'Amour* » édition présentée et annotée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du Centre Sèvres, publiée chez Lessius, Fidélité, le 17 octobre 2017.

Anne

A l'heure de la rupture, le responsable c'est l'« autre » ; celui qui a tort, c'est l'« autre » ; l'égoïste, l'irresponsable, la cause de tous les problèmes, l'incapacité d'aimer, c'est l' « autre ». C'est l'« autre » la source de mes souffrances et de ma colère. Comment un tel ressentiment peut-il bouger ?

Comment sortir de la spirale ?

Au fil du temps, j'ai évolué en me questionnant : « Et moi, qu'ai-je fait ? Quelle est ma responsabilité ? Qui suis-je pour juger l'autre ? quelle est sa propre souffrance ? La douleur est-elle aussi forte chez lui ? »

Un lâcher-prise s'installe : l'ex ne m'appartient pas, il est libre, sa part de mystère le regarde. La colère et la rancœur font place petit à petit à une reconnaissance de mes propres erreurs et de la souffrance de l'autre, sans pourtant oublier le mal qu'il m'a fait.

Je me suis tournée vers un groupe de prière à qui je dois d'avoir pu cheminer et trouver l'apaisement nécessaire jusqu'à pardonner mais aussi demander pardon. Un grand merci aux personnes qui m'ont permis d'avancer par l'écoute et la prière.

Une certitude : Dieu donne son amour à tout homme, mon ex y compris ! Quelle joie de trouver l'apaisement à travers la toute-puissance d'Amour et de Miséricorde de notre Seigneur !

Source : « *La Joie de l'Amour* » édition présentée et annotée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du Centre Sèvres, publiée chez Lessius, Fidélité, le 17 octobre 2017.

[Christine Koenig: "Reprendre la route après un divorce" - YouTube](#)

Homélie de Monseigneur Maurice piat : https://youtu.be/wToY9Oj_FeA